COVID-19

Dans nos municipalités

Valérie Lépine

Face à l'avancée de la pandémie, les Municipalités environnantes ont pris des mesures pour maintenir les opérations essentielles, mais aussi protéger les citoyens et les employés. Entre autres, elles ont toutes encouragé leurs employés et membres du conseil revenant de voyage à se placer en quarantaine volontaire. Un ralentissement des services est donc à prévoir dans les services où les effectifs sont réduits.

Fondées sur les décisions gouvernementales, toutes ces mesures peuvent être revues à n'importe quel moment. Les Municipalités exhortent également les citoyens à multiplier les mesures d'hygiène et à minimiser leurs déplacements.

Elles demandent aux citoyens de faire preuve de civisme, de solidarité et d'entraide. Elles encouragent chaque citoyen à s'assurer que toute personne de son entourage se porte bien et est en sécurité.

Voici les mesures prises par les villes de la région

Piedmont – L'hôtel de Ville est fermé aux visiteurs. Les citoyens sont invités à communiquer avec le personnel par téléphone ou courriel. Une chute à courrier est disponible à la porte d'entrée principale de l'hôtel de Ville. Les citoyens pourront y déposer des documents à l'attention de l'administration y compris des chèques. La Municipalité demande cependant de ne pas déposer de paiement en espèces pour éviter les vols.

Plusieurs comités seront tenus à distance par téléconférence ou vidéoconférence et la Municipalité facilitera le télétravail.

Le service des Loisirs annule toutes ses activités et la bibliothèque est fermée. L'inscription pour le camp de jour «Campuces» qui devait avoir lieu au début avril est reportée à une date ultérieure.

Quant au service d'urbanisme, Piedmont tentera de maintenir les services à la population. L'émission des permis et l'octroi de dérogations mineures seront maintenus, mais seules les inspections extérieures seront effectuées. Les visites entamées auprès des commerçants concernant les matières résiduelles sont suspendues, mais l'écocentre demeure ouvert.

La Ville évalue actuellement la façon de tenir les conseils municipaux. Des mesures seront mises en place pour garantir la sécurité des personnes tout en assurant un exercice démocratique efficace.

L'assemblée citoyenne de consultation du 16 mars concernant le règlement d'emprunt pour l'acquisition d'un terrain de 41 hectares dans une perspective de conservation et de récréation est annulée. Afin d'obtenir les commentaires de la population, les citoyens sont invités, dans la semaine du 16 mars, à rejoindre le directeur général au 450-227-1888 ou par courriel au d*irgen@piedmont.ca* pour soumettre ses commentaires. – Pour joindre la Municipalité: 450-227-1888 *www.piedmont.ca/*

Sainte-Anne-des-Lacs – L'hôtel de Ville est fermé aux visiteurs. La direction invite les citoyens à communiquer avec le personnel par téléphone ou courriel.

Les inspections des services de l'Environnement et de l'Urbanisme sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Les demandes de permis doivent être acheminées par voie électronique (courriel ou télécopieur).

Les opérations régulières du service des Travaux publics ainsi que les services d'urgence sont maintenus.

Le service des Loisirs a suspendu tous les cours et les événements qui devaient avoir lieu dans les locaux de la Municipalité jusqu'au 13 avril.

La bibliothèque est également fermée jusqu'au 13 avril. Les abonnés sont encouragés à utiliser les services de prêt numérique (*www.mabiblioamoi.ca/sainte-anne-des-lacs*).

Les rencontres des CCE, CCU et du comité politique de l'Environnement de même que celles de l'Amicale des aînés et de Soupe et compagnie sont annulées jusqu'au 13 avril. – Pour joindre la Municipalité: 450-224-2675; *info@ sadl.qc.ca; www.sadl.qc.ca*; *www.facebook.com/ Municipalite SADL*

Prévost – Les bâtiments administratifs ne sont accessibles qu'aux employés. L'hôtel de ville restera ouvert, mais la Ville demande aux citoyens de communiquer avec le personnel par voie téléphonique ou d'utiliser le système d'alertes citoyennes (sur le site Internet). Elle demande également aux citoyens d'utiliser les services en ligne pour les paiements de taxes, les requêtes et toute autre demande.

La bibliothèque, le centre culturel et communautaire, la salle Saint-François-Xavier et tous les pavillons de parcs sont fermés jusqu'à nouvel ordre.

De même, les événements organisés par les Loisirs, les comités externes et les séances de consultation sont suspendus. À l'interne, l'administration a mis en place un comité de veille et un plan de continuité des services en plus de favoriser le télétravail. – Pour joindre la Municipalité: 450-224-8888, poste 0; *www.ville.prevost.qc.ca*; *www.facebook.com/villedeprevost*

Villes avoisinantes

Saint-Hippolyte – Tous les bâtiments municipaux sont fermés au public. Toutes les activités et les cours sont annulés. Par ailleurs, le comptoir alimentaire a mis en place de nouvelles procédures et mesures d'hygiène afin d'assurer le maintien de ses activités. Le Transport adapté et collectif de la MRC de la Rivière-du-Nord (TAC) maintient, par contre, toutes ses activités.

Sainte-Adèle – Tous les bureaux administratifs sont fermés de même que la bibliothèque, la Place des citoyens, le centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland. Les cours, événements, expositions et spectacles sont aussi annulés jusqu'à nouvel ordre.

Certaines procédures sont maintenues à la cour municipale (pour connaître les détails : 450-229-2921 poste 1111 ou *cour@ville.sainte-adele.qc.ca*

Saint-Sauveur – La Ville annule tous ses cours et son événement Fest'Érable. Les citoyens inscrits aux cours dispensés par la Ville recevront par courriel une communication concernant les modalités de remboursement.

À noter

Le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides ouvre une **clinique désignée COVID-19 dans la région des Laurentides**. La clinique est accessible sur rendez-vous seulement. Si vous avez des inquiétudes concernant votre état de santé, on vous invite à communiquer avec la ligne générale **1-877-644-4545**. Une infirmière évaluera votre situation et transmettra des recommandations appropriées.

Information sur le COVID-19 : ***Québec.ca/coronavirus***

Info-Santé et Info-social : **811**

Urgence : **911**

COVID-19

Dans nos communautés

Michel Fortier

Le *Journal* a choisi de vous présenter un tour d'horizon de la situation de notre communauté. Les informations publiées pourraient déjà avoir été bonifiées selon l'état de la situation. Aussi, plusieurs commerces mettront à jour l'information sur leur page Facebook, où vous trouverez de bels initiatives de certains restaurateurs telles que des repas pour apporter.

Les salles de spectacle

Les salles de spectacle de la région sont fermées jusqu'à nouvel ordre par décret gouvernemental. L'accès physique à la billetterie du théâtre Gilles-Vigneault est suspendu. Au théâtre du Marais, les activités sont suspendues pour une période de 30 jours; certains spectacles sont reportés, d'autres annulés. Diffusions Amal'Gamme annule les concerts du mois mars et attend les recommandations pour avril. Le Gala Prévoststars annule sa représentation prévue le 18 avril.

Les magasins d'alimentation

Aux IGA Extra et IGA Express, Benoît-Vincent Piché admet que la crise d'achats compulsifs de vendredi a un peu déstabilisé l'équipe, mais la situation s'est résorbée et les tablettes ont été regarnies. Il annonce que toutes les mesures d'hygiène sont prises pour éviter la propagation du virus et qu'une équipe permanente de nettoyage s'active à désinfecter tout ce qui peut l'être, tel que carrosses, comptoirs, poignés de portes, etc. Il a prévu augmenter le service de livraison à domicile et le personnel pour préparer les commandes.

Au dépanneur du Lac Renaud de nouvelles mesures d'hygiène ont été appliquées à partir du 16 mars. À chacune des transactions, le clavier interac, l'ensemble des portes et poignées des réfrigérateurs ainsi que le présentoir réfrigéré seront désinfectés quotidiennement; les caissiers porteront des gants. L'équipe du Dep ajoute dans un message publié sur Facebook que la peur et le stress affaiblissent notre système immunitaire, donc soyons vigilants, mais gardons le sourire et la cordialité.

Le diocèse

L'Exécutif de l'Assemblée des évêques du Québec encourage l'annulation de toutes les célébrations et de toutes les activités publiques dans les églises. Là où ce sera possible, les églises demeurent ouvertes pour la prière et le recueillement strictement personnels.

Les résidences pour personnes âgées ont reçu des ordres strictes qui interdit les visites, et ce, pour les deux prochains mois.

Combien de temps le virus peut-il survivre sur les surfaces ? On ne sait pas avec certitude combien de temps le virus responsable de la COVID-19 survit sur les surfaces, mais il semble qu'il se comporte comme les autres coronavirus. Les études (et les informations préliminaires sur la COVID-19) tendent à montrer que les coronavirus peuvent persister sur les surfaces quelques heures à plusieurs jours. Ceci peut dépendre de différents paramètres (p. ex. le type de surface, la température ou l'humidité ambiante). - Réf.: Organisation mondiale de la Santé.

Se souvenir qu'il y a 3 semaines, il y avait 11 cas en Italie, le 17 mars il y en avait 2980 confirmés. Au Québec, il y en a 74 (dont 5 dans les Laurentides) en date du 17 mars à 15 h. Où en serons-nous dans 3 semaines ? - Réf.: *www.quebec.ca*

LES MOULINS LA FAYETTE

Boulangerie & Pâtisserie

Ouverture dès la semaine prochaine

Au Faubourg de la Station

3029A, boul. du Curé-Labelle • 450-335-1100

Tous les jours de 7 h à 18 h